



CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL U15 - EXPERIMENTATION

SAISON 2020-2021

CAHIER DES CHARGES

Dans le cadre de la politique de développement de la pratique Futsal, la Ligue Bourgogne - Franche-Comté lance le championnat régional Futsal U15 à titre expérimental pour la saison 2020-2021
Les matchs auront lieu uniquement pendant les vacances scolaires

Clubs concernés : Tous les clubs de la ligue : clubs libres et clubs Futsal

Catégorie d'âge : les joueurs U14 et U15 pourront participer + 3 U13 tolérés par équipe

Organisation : Matchs secs ou plateaux à 3 ou 4 équipes ; Créneaux de 2h30 minimum (idéalement 3h00) en fin d'après-midi ou soirée si jour de semaine

Géographie : Afin de limiter les déplacements, des secteurs seront définis, affinés selon les engagements ; Exemples : 1 groupe secteur Belfort-Montbéliard-Héricourt-Lure, 1 groupe secteur Dijon...

Créneaux/ Période : 8 dates sur l'année

- Journée 1 : entre le lundi 19 et le samedi 24 octobre 2020
- Journée 2 : entre le lundi 26 et le samedi 31 octobre 2020
- Journée 3 : entre le samedi 19 et le mercredi 23 décembre 2020
- Journée 4 : samedi 2 ou dimanche 3 janvier 2021 (voire du 26 au 30 décembre 2020)
- Journée 5 : entre le mercredi 10 et le samedi 13 février 2021
- Journée 6 : entre le lundi 15 et le mercredi 17 février 2021
- Journée 7 : lundi 12, mercredi 14, jeudi 15 ou vendredi 16 avril 2021
- Journée 8 : entre le lundi 19 et le samedi 24 avril 2021

Volonté que les clubs inscrivant une équipe U15 et une équipe U18 jouent l'un après l'autre sur le même créneau

Les clubs pourront s'inscrire également en compétition District durant l'hiver (décision district)

Les conditions à respecter

- Pour prendre part à ce championnat, les équipes devront disposer de 3 créneaux de gymnase de 2h30 à 3h00 sur les différentes dates proposées
- Les joueurs n'auront pas obligatoirement de licence Futsal (sauf clubs spécifiques)
- Double-licences acceptées et illimitées

Aspects financiers : Le droit d'engagement s'élèvera à 50 € par équipe.

Désignation : 1 arbitre officiel Futsal sera présent pour chaque rencontre ; le club ne jouant pas (ou le club recevant si match sec) fournira un arbitre pour le seconder

Frais d'arbitrage : une caisse de péréquation sera mise en place (division des sommes par les clubs engagés)

Lois du jeu : Les lois du jeu seront les mêmes que le championnat régional de Futsal R1 (règlement FIFA)

Inscriptions : Les inscriptions se réaliseront sur Footclubs jusqu'au Vendredi 25 septembre 2020

Renseignements : Pierre-Etienne DEMILLIER, CTR en charge des pratiques diversifiées, au 06.83.46.02.85